



VILLE DE PLEUVEN  
DEPARTEMENT DU FINISTERE  
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Envoyé en préfecture le 05/03/2025  
Reçu en préfecture le 05/03/2025  
Publié le  
ID : 029-212901615-20250303-DCM2025\_1\_5-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le trois mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUVEN, s'est réuni à la Mairie de Pleuven, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire

**ETAIENT PRESENTS** : DEL NERO David, ARZUR Yvon, BERTHOLOM Cyril, CARIOU Philippe, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, FRANCHETEAU Laurent, GOURVES Muriel, HERFAUT Denis, KERNEVEZ Marie-Hélène, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, LE BOSSER Olivia, MARTIN Corinne, MILIN Claudine, RIVIERE Christian, ROUÉ Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie

**EXCUSEE** : Mme CARLIER Morgane

**Secrétaire de séance** : Mme Corinne MARTIN

-----  
NOMBRE DE CONSEILLERS : 23  
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20  
PRESENTS A LA SEANCE : 19  
DATE DE LA CONVOCATION : 25 FEVRIER 2025  
DATE D'AFFICHAGE : 26 FEVRIER 2025  
-----

**DCM N°2025-1-5**

**Objet : Sécurisation du Groupe Scolaire René Tressard : plan de financement prévisionnel et autorisation de solliciter les subventions**

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Dans le cadre des travaux de sécurisation du Groupe scolaire René Tressard, les travaux envisagés seraient :

\* la sécurisation du talus par le remplacement de la palissade en bois, Installation d'une clôture le long du terrain de foot aux abords du groupe scolaire, et entre la cour de l'école et le city stade.

\* Et l'installation de portails motorisés et de visiophones aux entrées qui permettraient d'identifier les personnes qui se présentent et de commander l'ouverture du portail à distance par une serrure électronique.

Le plan de financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

Travaux	86 931 € HT	
DSIL - Etat (50%)		43 465 €
FIPD – Etat (30%)		26 079 €
Autofinancement		17 387 €

Entendu le rapport de Monsieur le Maire qui précise que les travaux ne seront effectués que sous condition d'obtenir un taux de subvention à 80% et que la décision définitive sera soumise à l'approbation du conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal**

**A 16 Pour**

**2 abstentions (Muriel GOURVES, Yvon ARZUR)**

- ✓ *Approuve le projet de sécurisation du groupe scolaire René Tressard,*
- ✓ *Approuve le plan de financement prévisionnel du projet tel que présenté ci-dessus,*
- ✓ *Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions au titre de la DSIL et du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance,*
- ✓ *Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la question, après avis des commissions concernées.*

Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,

Le Maire,

DEL NERO

